

Bruxelles, le 9 septembre 1987

NOTE BIO (87) 229 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

---

432

#### REUNION DE LA COMMISSION

Au début de la réunion de ce jour, le Président Delors a rendu hommage à la mémoire de M. Pflaffer, décédé cette été, et a souligné le rôle qu'il a joué au sein du Collège pour élaborer la "stratégie coopérative de croissance" (c'est M. Pflaffer qui était l'inventeur de ce terme), pour promouvoir le dialogue social et, de façon générale, pour apporter dans le débat de la Commission son expérience des hommes et du terrain, basée sur son passé de syndicaliste engagé. Une minute de silence a été observée par la Commission et une cérémonie d'hommage à sa mémoire sera organisée le 23 septembre.

La Commission a adopté par ailleurs:

- une série d'actions pour la mise en oeuvre du programme cadre de recherche et de développement technologique 1987-91, de façon à rattraper au mieux le retard pris suite à l'adoption tardive de ce programme par le Conseil de Ministres (voir Memo 85/87 du 22 juillet);
- la transmission au Parlement Européen de sa position sur la position commune du Conseil de Ministres concernant le projet de directive sur les émissions gazeuses des véhicules automobiles (voir MEMO 83/87 du 20 juillet et BIO 202 du 22 juillet 1987): il s'agit de la mise en oeuvre des dispositions découlant de l'Acte Unique.
- Le financement de l'action commune spécifique visant au développement agricole dans certaines régions d'Espagne: sur la base d'un programme présenté fin 1986 par les autorités espagnoles, la Commission apportera une contribution du FEOGA-Orientation de 420 mio écus pour la période 1987/91 et au delà couverte par ce programme, sous forme d'une contribution de 50% aux dépenses qu'il implique (mais seulement de 40% pour les travaux d'irrigation); les régions en question concernent les zones de montagnes, les zones économiquement défavorisées, et enfin celles souffrant de handicaps spécifiques - soit au total 62% de la superficie agricole utile de l'Espagne; les travaux concernent l'infrastructure rurale, l'irrigation, le remembrement, le développement des forêts, l'habitat rural, etc. Cette décision de la Commission sera soumise à un prochain Conseil de Ministres et les autorités espagnoles présenteront ensuite des programmes de mise en oeuvre.

- Le principe d'une intervention des instruments communautaires (fonds structurels, BEI et NIC) pour restaurer les structures économiques de la Valtellina, détruites par les inondations et éboulements du mois de juillet (une aide d'urgence de 500.000 ECU avait été déjà octroyée à l'époque); des propositions précises dans ce domaine seront examinées lors d'une prochaine réunion de la Commission.

Par ailleurs la Commission a eu un échange de vues préliminaire sur les lignes directrices d'une politique communautaire de développement rural; un groupe interservices est constitué à ce sujet, qui présentera d'ici le 1er novembre un rapport comportant des propositions concrètes dans ce domaine; il s'agit d'un sujet extrêmement important pour l'avenir non seulement de l'agriculture européenne, mais aussi pour l'équilibre économique, social et écologique de la Communauté.

Enfin, M. Cheysson a fait rapport de la réunion récente de la CNUCED, très positive, et de son voyage de la semaine dernière en Syrie, pays avec lequel se poursuit la coopération économique et financière de la Communauté.

Amitiés,  
G. ANOUIL

